



MUNICIPALES DE PARIS

LA CFDT PARIS

S'ADRESSE AUX CANDIDATS



Cher(e)s candidates et candidats,

La CFDT Paris, fidèle à ses valeurs, **ni neutre, ni partisane**, a pris la décision de vous interpeller dans le cadre des élections municipales 2020.

Vous avez entre les mains le fruit de la réflexion et du travail de nombreux adhérentes et adhérents de la CFDT qui ont échangé ensemble au cours de 10 ateliers thématiques sur des sujets qui les indignent, les interpellent ou les questionnent.

Cette **démarche collaborative**, qui les a conduits à co-écrire ensemble ces 50 questions, montre que **l'intelligence collective** permet d'affronter les grandes problématiques de notre temps et de construire des projets porteurs de progrès pour tous.

Aujourd'hui, les adhérents de la CFDT à Paris, en faisant le choix de vous interpeller, renouvellent leur attachement à la **démocratie représentative** renforcée quand tous font le choix du dialogue et du respect des interlocuteurs.

Après une quarantaine d'heures de débats et d'échanges, les adhérents

de la CFDT ont prouvé qu'ils avaient beaucoup d'idées et de propositions défendues dans le **Pacte du pouvoir de vivre** et qui sont le résultat de plusieurs années d'engagement et de travail de terrain, dans leur conseil de quartier, leur association, ou encore dans leur section syndicale, d'entreprise ou d'administration.

Toutefois, ce sont aujourd'hui **vos propositions**, au service des Parisiennes et Parisiens comme de tous ceux qui exercent une activité à Paris, que les adhérents CFDT souhaitent connaître.

Vous avez l'opportunité de contribuer à faire de Paris l'une des plus belles villes du monde, en réduisant ses fractures sociales et territoriales, en consolidant ses services publics, en protégeant ses habitants, en défendant les valeurs d'humanisme et de progrès social tout en relevant les défis posés par la transition environnementale. La CFDT Paris, vigilante et constructive, compte sur vous.

Éloïse ROUSSEAU
Secrétaire générale
CFDT Paris

ASSURER LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE À PARIS

Conseil de Paris, Mairies d'arrondissement, conseil des générations futures, commission parisienne du débat public, conseils de quartier, conseil parisien de la jeunesse, conseils citoyens, les lieux d'expression citoyenne sont nombreux.

Qu'elle soit directe ou représentative, la démocratie nécessite une forte implication des Parisiens mais aussi des moyens logistiques et financiers importants.

La démocratie est aujourd'hui confrontée à la défiance et au silence des catégories populaires qui, pour certaines, ont

renoncé à y participer, tandis que d'autres se tournent vers les extrêmes.

Paris voit sa population fracturée. Pour les uns, intégrés politiquement et socialement, leur participation est normale ; pour les autres, elle présente un coût élevé, symbolique et matériel. Car il n'est pas facile de donner son avis quand on a des horaires décalés ou que l'on a le sentiment de ne pas avoir de place dans la société.

Relever le défi de la démocratie, c'est tout mettre en œuvre pour réduire cette fracture.

LES QUESTIONS DE LA CFDT PARIS



- Comment assurez-vous la **participation effective des Parisiens et Parisiennes à la vie citoyenne** notamment pour ceux qui rencontrent des difficultés logistiques et financières pour le faire (compte épargne temps bénévole, octroi d'indemnisation ou d'heures pour participer aux instances...)?
- Dans quelle mesure comptez-vous développer et soutenir les actions menées par les **conseils de quartier** ?
- Quelles compétences, moyens et autonomie souhaitez-vous donner aux **maires d'arrondissement** ?
- Comment associez-vous davantage les citoyens à la **politique sociale** de la Ville (petite enfance, handicap, aides sociales...)?
- Quelles sont vos **priorités** et leur traduction budgétaire vis-à-vis des **associations** parisiennes ?
- Quelles **nouvelles formes de participation citoyenne** envisagez-vous (monnaie locale, participation numérique, référendum d'initiative locale, comité de suivi des actions du budget participatif...)?

GARANTIR L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES DANS L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À LA CULTURE

À la question de savoir si la culture est le sésame de la réussite scolaire, la CFDT Paris répond « oui ».

Les élections municipales Parisiennes doivent vous permettre de fixer les curseurs permettant d'être à la hauteur de ce "oui".

Si la richesse culturelle de la ville de Paris ne fait pas débat, son accès pour tous à travers l'école mérite que l'on s'y attarde.

L'éducation, l'art et la culture, sont des vecteurs de cohésion. Ils nous transforment dans notre rapport à l'autre, à l'écoute de l'autre mais aussi dans notre langage. C'est pourquoi il est important que l'éducation et toutes les cultures soient accessibles à tous quel que soit son arrondissement.

Par sa politique, la Mairie de Paris peut être un moteur essentiel à la réduction des inégalités d'accès à l'éducation et à la culture sur son territoire.

LES QUESTIONS DE LA CFDT PARIS



- ▶ Pouvez-vous nous détailler **votre projet visant à réduire les inégalités sociales sur le territoire parisien** ?
- ▶ Comptez-vous établir une **cartographie des problématiques sociales** (accès à la culture, niveau de réussite scolaire...) afin d'octroyer des moyens supplémentaires aux zones qui connaissent des résultats insatisfaisants ?
- ▶ Quels **outils** mettez-vous **à la disposition des établissements scolaires** primaires et secondaires pour amener plus de jeunes vers la culture ? Êtes-vous prêts à vous fixer des objectifs ambitieux en la matière ?
- ▶ Quelles mesures comptez-vous prendre afin de **scolariser tous les enfants dès 3 ans** sur le territoire parisien ?
- ▶ Quel rôle et quelles mesures comptez-vous prendre afin d'**améliorer l'orientation des jeunes Parisiennes et Parisiens** (présentation des métiers par les missions locales, évolution du rôle des missions locales, présentations des possibilités par le CIDJ dans les établissements, etc.) ?
- ▶ Quelles **démarches culturelles innovantes** comptez-vous mettre en place pour toucher les Parisiens éloignés de l'offre culturelle parisienne ?

LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS



Si le premier sens du terme « discriminer » signifie faire un choix, le verbe a désormais pris un autre sens. Discriminer c'est traiter une personne moins favorablement qu'une autre sur le fondement d'un motif interdit par la loi.

L'emploi, le logement, les services publics, la fourniture de biens et services sont les domaines précisés par la loi où se rencontrent les discriminations.

Le secteur de l'emploi concentre près de la moitié des réclamations signalées au Défenseur des droits et certaines échappent aux prérogatives de la Mairie de Paris.

Cependant, en qualité d'employeur mais aussi d'organisateur du territoire parisien, **le ou la futur(e) Maire de Paris devra s'attacher au bien vivre de ses administrés.**

LES QUESTIONS DE LA CFDT PARIS



- Quels engagements prenez-vous pour **informer et orienter les Parisiennes et Parisiens** des dispositifs existants dans la lutte contre toutes les discriminations ?
- Quelles **actions de formation et de sensibilisation** mettez-vous en œuvre à destination des agents publics de la Mairie de Paris (policiers municipaux, agents hospitaliers, agents administratifs...) ?
- Quelles sont **vos priorités en matière de lutte contre les discriminations** (adaptation des locaux publics aux personnes handicapées...) y compris dans vos futurs recrutements ?

ACCUEILLIR LES MIGRANTS À PARIS

Depuis quelques mois, l'accueil des migrants sur le territoire parisien a pris une tournure inédite. Leur nombre augmente significativement avec comme conséquence inédite l'apparition de réfugiés statutaires sans logement.

Les évacuations successives des campements entraînent très souvent comme

seul résultat le déplacement de ces populations en situation d'extrême précarité.

En lien étroit avec l'État, **la Mairie de Paris doit répondre aux besoins des personnes exilées les plus fragiles** en apportant des réponses en matière de santé, d'alimentation et de mise à l'abri.

LES QUESTIONS DE LA CFDT PARIS



- Comment comptez-vous **loger durablement les réfugiés statutaires** ?
- Envisagez-vous la **réquisition de logements/bureaux vides** dans Paris pour y héberger des migrants ?
- Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre concernant la prise en charge des **mineurs isolés** ?
- À l'instar de « la Bulle » dans le 18^e, **quels dispositifs innovants** comptez-vous mettre en place pour accueillir les migrants ?
L'utilisation des zones dites « intercalaires » est-elle envisageable ?

ORGANISER LES MOBILITÉS DURABLES À PARIS

Tout le monde n'utilise pas (encore) de trottinette électrique pour jongler entre deux rendez-vous dans l'agglomération parisienne.

La forte densité du réseau de transport en commun, l'accessibilité en termes de coût des transports et le développement des infrastructures pour les modes de déplacement actifs place Paris dans le top 10 des villes où il est facile de circuler lors de trajets quotidiens.

Cependant la mobilité dans l'agglomération parisienne doit encore être améliorée notamment lorsque l'on sait que les mobilités douces sont de plus en plus utilisées par les Parisiens et que d'autres connaissent des difficultés de déplacements.

L'enjeu de la prochaine mandature sera à la fois de continuer à développer les offres alternatives à la voiture personnelle tout en les incluant dans un schéma urbain de transport déjà fortement densifié.

LES QUESTIONS DE LA CFDT PARIS



- Comment envisagez-vous le **partage des voies de circulation et des places de stationnement** entre tous les modes de déplacement de la voiture au bus, en passant par la trottinette, le vélo, la moto et les modes de transports alternatifs ?
- Comment concilier une **ville sans voitures** à l'horizon 2024 avec l'exigence de **mobilité des travailleurs franciliens** dans Paris ?
- Comment comptez-vous adapter l'offre de transport pour répondre au développement des **horaires atypiques** (travail de nuit, le dimanche, horaires décalés...) ?
- Comment envisagez-vous de répondre aux **besoins des personnes connaissant des difficultés de mobilité** (handicapés, seniors...) pour rendre la mobilité plus inclusive ?
- Comptez-vous faire évoluer les **aides à la mobilité** ?

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MENER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE À PARIS

Les changements dans nos manières de consommer, de travailler, de produire ou encore de cohabiter sont destinés à servir le **développement durable**, afin d'apporter une réponse aux **enjeux environnementaux** majeurs, comme le **changement climatique**, la réduction de la **biodiversité**, la **diminution**

des ressources et l'augmentation des risques environnementaux.

Au-delà des postures, les décisions qui devront être prises par la nouvelle majorité municipale devront permettre de répondre aux défis qui nous sont imposés tout en tenant compte des réalités des ménages parisiens.

LES QUESTIONS DE LA CFDT PARIS



- Comment comptez-vous mener vos **politiques publiques** afin de réduire la consommation excessive sur les ressources terrestres par rapport aux ressources produites sur le territoire parisien (production et consommation de denrées alimentaires, construction de bâtiments et panneaux solaires, amélioration de la qualité de l'air, gestion des déchets...)?
- Quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en œuvre afin de concilier **développement de logement social et accroissement de la nature en ville**?
- Quels engagements prenez-vous quant à la **performance environnementale des logements sociaux** (isolation, énergies renouvelables, végétalisation...)?
- Quels outils comptez-vous déployer afin de **faire participer les entreprises à la transition environnementale** (réduction des activités polluantes, isolation des bâtiments, plan de déplacements des salariés...)?
- Quels moyens concrets comptez-vous mettre à disposition des **élèves parisiens**, dès l'école maternelle, pour les éduquer aux enjeux de développement durable?
- Comment associez-vous les citoyens au développement des **équipements connectés** et à la **lutte contre leurs nuisances** (pollution sonore, ondes électromagnétiques...)?

PROPOSER DES SOLUTIONS DE LOGEMENT AUX PARISIENS

Le marché immobilier de l'ancien continue inexorablement son ascension en 2019 alors que le marché du neuf s'est stabilisé et a même montré des premiers signes d'essoufflement au dernier trimestre 2018.

Cependant, le point commun de ces deux marchés reste le renchérissement des prix.

L'évolution croissante du nombre de demandeurs de logements sociaux ainsi que la hausse du prix des loyers parisiens, dans un contexte d'explosion des locations saisonnières par les plateformes touristiques, soulignent la **nécessité de continuer les actions en faveur d'un parc de logements abordable et de qualité afin que les familles puissent s'y maintenir.**

LES QUESTIONS DE LA CFDT PARIS



- Avec **12 000 habitants issus des populations défavorisées** quittent Paris chaque année. Comptez-vous mettre fin à ces départs et **permettre à ces populations de se loger** dans chacun des arrondissements parisiens ?
- Quelle position adoptez-vous quant à la **location saisonnière de courte durée** (type Airbnb) et comment gérez-vous **ses conséquences** ?
- Comptez-vous maintenir ou faire évoluer les **règles d'encadrement des loyers** ?
- Quels dispositifs nouveaux comptez-vous mettre en œuvre pour **loger les étudiants, les apprentis et les travailleurs pauvres** ?
- Constatant la demande croissante de logements, quelle est votre position quant aux **10% de logements vacants dans Paris** ?
- Quels engagements et quels moyens mobiliserez-vous pour le **logement des personnes sans-abri dans Paris** ?

ENCOURAGER LA CRÉATION ET LA QUALITÉ DE L'EMPLOI À PARIS

La Mairie de Paris est un acteur incontournable en matière d'emploi car les décisions qu'elle adopte en matière d'occupation de l'espace public, de réglementation sur l'ouverture des commerces le dimanche ou d'organisation de dispositifs en faveur de l'emploi ou de soutien à de nouvelles activités économiques sont autant d'exemples de mesures ayant un effet considérable sur le niveau et la qualité de l'emploi à Paris.

La prochaine majorité municipale devra ainsi s'attacher à concourir par ses politiques publiques à l'objectif de proposer à tous un emploi durable et de qualité.

Par ailleurs, avec ses 51000 fonctionnaires et contractuels, la Mairie de Paris a également un rôle considérable en qualité d'employeur et se doit d'être à l'écoute des attentes de celles et ceux qui assurent un service public aux Parisiens.

Le devoir d'exemplarité en tant qu'employeur devra animer chaque décision prise par la prochaine majorité permettant ainsi de **garantir une juste rémunération, une bonne qualité de vie au travail ainsi qu'une égalité de traitement pour chaque travailleur de la Mairie de Paris.**

LES QUESTIONS DE LA CFDT PARIS



EN QUALITÉ D'ACTEUR MAJEUR DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

- Quelle est votre analyse, notamment à long terme, sur l'**évolution des métiers et des activités à Paris** ? Et quel pourrait être le rôle de la ville en la matière ?
- Quel type d'actions comptez-vous mener visant à **lever les obstacles dans l'accès à l'emploi** pour les parisiens et parisiennes qui en sont privés ?
- Quelle **politique d'ouverture des établissements (bibliothèques, crèches...) et commerces (touristiques ou de proximité) le dimanche** comptez-vous mettre en œuvre ?

EN QUALITÉ D'EMPLOYEUR SUR LE TERRITOIRE

- Quelles sont les grandes lignes de votre **politique en matière d'emploi et de conditions de travail** proposées au dialogue social avec les représentants des agents de la Mairie de Paris (lignes directrices de GPEEC, accord QVT...) ?
- Pour quels **activités et métiers** au sein des services parisiens reconnaissez-vous la **pénibilité** et comment comptez-vous prévenir l'exposition aux risques professionnels pour les agents concernés ?

GARANTIR L'ACCÈS POUR TOUS AU BOUCLIER DES SERVICES PUBLICS À PARIS

Difficultés dans l'accès aux soins, crise des urgences à l'hôpital, sentiment d'insécurité, difficultés liées à la propreté, de nombreux Parisiens et Parisiennes expriment leurs insatisfactions dans leur relation aux services publics.

Ces services publics font de plus en plus l'objet de procédures dématérialisées quand de nombreux Parisiens n'ont pas d'ordinateur à leur domicile et 12% des

utilisateurs finissent par abandonner leurs démarches en raison des difficultés rencontrées.

La Ville de Paris devra tout mettre en œuvre pour garantir à ses habitants un égal accès à un bouclier de services publics de qualité, qui oriente, rassure et protège sans laisser quiconque dans l'incompréhension, l'indifférence ou l'exclusion sociale.

LES QUESTIONS DE LA CFDT PARIS



- Comment comptez-vous améliorer l'**accueil et l'orientation de tous les Parisiens vers les services publics** notamment à travers le développement des maisons de service au public ?
- Quelles **missions de service public identifiez-vous comme prioritaires** à Paris et avec quels moyens comptez-vous assurer ces missions ?
- Comment comptez-vous renforcer la **sécurité des Parisiens et des Parisiennes** ?
- Comment envisagez-vous l'**accès de la santé pour tous** dans Paris ? Plus précisément, considérant la crise que vivent les services d'urgence à l'hôpital, comptez-vous développer les maisons de santé et centres de maisons médicales de garde pour accueillir et prendre en charge tous les publics ?
- Concernant les services publics, prenez-vous l'engagement de défendre la **proposition systématique d'accompagnement humain lors de procédures dématérialisées**, pour vos services publics comme pour ceux relevant de l'État ?

ASSURER LA PLACE DE PARIS AU NATIONAL ET À L'INTERNATIONAL

Avec plus de 23 millions d'arrivées hôtelières en 2018, Paris accueille le monde mais aussi le théâtre d'échanges autour de la mode, du luxe, de la gastronomie, de la culture et de l'éducation, du développement durable.

En 2024, Paris accueillera à nouveau le monde lors des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Engagée pour le climat et les diversités, Paris est une place forte de revendications de droits à l'international. Elle doit aussi travailler avec d'autres autorités organisatrices nationales comme la Région, les départements limitrophes ou encore le Grand Paris.

Que ce soit régionalement, nationalement ou internationalement, **Paris doit continuer d'être incontournable tout en respectant ses partenaires.**

LES QUESTIONS DE LA CFDT PARIS



- Comment envisagez-vous vos relations avec les autres autorités organisatrices dans le cadre de la **mise en œuvre du Grand Paris** ?
- Que comptez-vous défendre durant toute la période d'organisation des **Jeux Olympiques et Paralympiques** ?
- Comment comptez-vous **répondre à la concurrence économique** menée par les autres mégapoles ?
- Quel projet porterez-vous pour **faire rayonner Paris** comme place forte de défense des droits et libertés fondamentales à l'international ?

